

# Laval théologique et philosophique



## Avant-propos

Lorenzo Roy

---

Volume 19, Number 1, 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020031ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

### ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Roy, L. (1963). Avant-propos. *Laval théologique et philosophique*, 19(1), 9–9.  
<https://doi.org/10.7202/1020031ar>

## AVANT-PROPOS

---

Ce recueil d'études théologiques, diverses par leur sujet et par leur mode, se présente comme un hommage de la Faculté de théologie à l'œuvre du Séminaire de Québec.

Le 26 mars 1663, Monseigneur François de Montmorency-Laval instituait, en ce pays, le Séminaire de Québec, communauté de prêtres destinée à la formation du clergé en Nouvelle-France. Le Séminaire de Québec, dès la même année, inaugurerait le Grand Séminaire. En 1668, il établissait le Petit Séminaire. Et, en 1852, suivant le vœu de l'épiscopat canadien, il fondait l'Université Laval. Ainsi, par une charte royale, en date du 8 décembre, la reine Victoria concédait au Conseil universitaire, selon les termes mêmes du document, « pouvoir et liberté d'accorder à tous les étudiants dûment qualifiés par les Lois, Règles et Ordonnances, les degrés de bachelier, de maître et docteur dans les arts et les autres Facultés », c'est-à-dire celles de médecine, de droit et de théologie. Pour sa part, la Faculté de théologie était, en 1876, l'objet d'une reconnaissance canonique consignée par la Bulle de Pie IX, *Inter varias sollicitudines*. Elle exprime aujourd'hui sa gratitude à l'égard du Séminaire de Québec qui célèbre le troisième centenaire de sa fondation.

L'œuvre du Séminaire de Québec, dans les différents domaines de l'éducation et de l'enseignement, demeure une contribution importante au progrès de notre société et à la vie de l'Église. Elle mérite à bon droit l'hommage de notre gratitude.

Lorenzo Roy.